

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Olivier

<https://www.cadre21.org/membres/78cdbf33406a8d22db82b596>

Date d'obtention : 2024-01-26 19:38:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et victime (de façon rassurante)
2. Évaluer l'incident par la grille d'évaluation de l'incident (sans jugement bien sûr)
3. Vérifier l'information (autres témoins) et faire valoir l'importance de conserver vie privée de la victime
4. Parler à l'auteur (investigateur) et diriger l'intervention selon l'intention (impulsivité/malveillance)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

1. Se questionner si la situation doit être traitée par l'école
2. Si la situation a une incidence sur le cheminement scolaire de l'élève
3. Valider avec tous les témoins (vérifier l'info), pas juste avec la victime
4. Suivre le protocole jusqu'au bout (même dans le cas où 2 élèves sont consentants)
5. Une prise de conscience doit être faite par tous les élèves (informations)

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Toutes les étapes mais particulièrement l'évaluation de l'incident puisqu'à cette étape dirige la suite de l'intervention.